



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Toulouse, le 11 mars 2026

Rectorat de Toulouse  
Inspection pédagogique régionale  
IA IPR Référent NSI  
[olivier.gineste@ac-toulouse.fr](mailto:olivier.gineste@ac-toulouse.fr)

## Note de cadrage académique de l'épreuve pratique d'enseignement de spécialité Numérique et sciences informatiques NSI pour la session 2026 du baccalauréat

### 1. Les intervenants

**1.a. Un référent numérique** est nommé dans chaque établissement.

Le référent numérique place sur chaque poste informatique le sujet attribué à chaque candidat avant son arrivée dans la salle d'examen.

Le référent numérique s'assurera enfin pour chacun des candidats de la sauvegarde numérique des travaux réalisés et du chargement des programmes en début d'heure d'évaluation pour chacun des candidats.

Le référent numérique est chargé de remettre les postes en ordre entre deux passages de candidats et de s'assurer que la sauvegarde des travaux des candidats a bien été réalisée. Le référent numérique est en mesure de résoudre d'éventuelles pannes informatiques.

**1.b. Un professeur examinateur** est un professeur qui intervient dans le cadre de l'enseignement de la spécialité NSI (que ce soit sur le niveau Première, sur le niveau Terminale ou les deux). La note de service de définition de l'épreuve du 4 juillet 2025 prévoit que ce professeur examinateur évalue au maximum quatre élèves simultanément. Toutefois, compte tenu du nouveau format de l'épreuve cette année, il sera fait en sorte que ce professeur examinateur n'ait **pas plus de deux candidats à examiner en même temps**. Dans le cas où vous disposez de deux professeurs examinateurs, ces derniers peuvent ainsi intervenir sur un même créneau horaire afin d'évaluer quatre élèves.

**Un professeur examinateur ne peut pas évaluer un élève qu'il a eu en classe durant l'année en cours.** Dans le cas d'établissements où les professeurs prennent en charge soit le niveau Première, soit le niveau Terminale, le professeur de Première sera professeur examinateur des élèves de Terminale. Dans les autres cas, il conviendra en réseau d'établissements de proximité de prévoir un échange de professeurs entre établissements.

**1.c.** Le ou les référents numériques et le ou les professeurs examinateurs sont convoqués par l'établissement où se déroule l'épreuve pratique NSI.

### 2. Organisation de l'épreuve pratique

#### 2.a. Période et lieu de passation

Les élèves passent l'épreuve pratique dans l'établissement dans lequel ils sont scolarisés. Chaque établissement organise en interne la passation de l'épreuve pratique, en respectant la plage calendaire prévue du **mercredi 27 mai au mardi 9 juin 2026**.

## 2.b. Temporalité

Une alternance entre temps de préparation/accueil et temps d'épreuve est à mettre en place. Le tableau ci-dessous est proposé pour faciliter l'organisation par les équipes de direction de l'épreuve pratique.

	7h45- 8h	8h- 9h	9h- 9h15	9h15- 10h15	10h15- 10h30	10h30- 11h30		12h45-13h	13h- 14h	14h- 14h15	14h15-15h15	15h15-15h30	15h30-16h30
Session 1 Bloc 1	Préparation Accueil	Epreuve											
Session 2 Bloc 2			Préparation Accueil	Epreuve									
Session 3 Bloc 3					Préparation Accueil	Epreuve							
Pause méridienne													
Session 4 Bloc 4								Préparation Accueil	Epreuve				
Session 5 Bloc 5										Préparation Accueil	Epreuve		
Session 6 Bloc 6												Préparation Accueil	Epreuve

*Ce tableau est à adapter selon l'amplitude horaire de l'établissement et le nombre de candidats.*

Comme le nouveau format de l'épreuve pratique propose une part importante de dialogue entre le candidat et le professeur examinateur, **il est conseillé d'utiliser deux sujets différents pour les deux élèves interrogés au cours d'une plage horaire.**

Pour deux vagues d'interrogations consécutives, il est bien sûr possible de réutiliser les sujets.

**Exemple** : vague 1 (8h-9h) avec sujet A pour élève 1 et sujet B pour élève 2

vague 2 (9h15-10h15) avec sujet A pour élève 3 et sujet B pour élève 4.

**Si vous souhaitez utiliser les mêmes sujets pour trois vagues consécutives, il est alors nécessaire de mettre en loge les élèves afin que les candidats de la vague 1 ne communiquent pas avec les candidats de la vague 3.**

**Le temps de préparation/ accueil** (un quart d'heure) est destiné non seulement à l'accueil des élèves mais aussi à la préparation des postes informatiques par le référent numérique entre chaque plage d'épreuve. Ce temps permet aussi au professeur examinateur de remplir les fiches d'évaluation individuelles et d'effectuer l'accueil des candidats.

**Le temps de l'épreuve d'une durée d'une heure** est le temps dont dispose chaque candidat pour traiter le sujet qui lui est proposé. Les candidats sont répartis par blocs de 2 candidats qui vont être accueillis successivement dans la même salle où se déroule l'épreuve. Il est nécessaire qu'à son arrivée dans la salle, le candidat se trouve devant un poste informatique sur lequel le sujet d'évaluation apparaît déjà à l'écran et le répertoire individuel sur lequel il devra enregistrer son travail tout au long de l'épreuve. En d'autres termes, aucune manipulation ne doit être opérée sur le poste informatique en présence du candidat et toute manipulation doit être réalisée pendant le temps d'accueil (et non pendant le temps de l'épreuve). **En aucun cas le référent numérique n'est habilité à échanger avec le candidat, seul le professeur examinateur peut le faire.**

En fin d'heure, l'ensemble des documents utilisés et produits est remis à l'examineur, puis le candidat quitte la salle. Dans le même temps, les 2 autres candidats suivants sont invités à entrer pour s'installer en s'assurant que les échanges ne sont pas possibles. Il importe donc de faire sortir les 2 candidats

ensemble et de faire de même pour les entrants. Un élève qui a terminé l'épreuve avant la durée réglementaire d'une heure attend en silence, à sa place, la fin de l'épreuve pour sortir avec les autres candidats.

Le référent numérique intervient pendant le quart d'heure de préparation/accueil pour faire en sorte que chaque candidat dispose à son arrivée du sujet qui lui est destiné.

### 3. Organisation matérielle

#### 3.a. Sauvegarde du travail réalisé par chaque candidat

En amont de l'épreuve pratique, le référent numérique prépare pour chaque candidat un répertoire individuel de sauvegarde dans lequel chaque candidat enregistrera son travail tout au long de l'épreuve.

Le travail proposé aux élèves est réalisé dans l'heure impartie à l'épreuve, il est également sauvegardé par eux-mêmes dans le répertoire individuel, répertoire non accessible aux autres candidats durant cette heure. A la fin de l'heure et avant le départ du candidat, le référent numérique s'assure que chaque candidat a bien sauvegardé son travail dans ledit répertoire.

L'évaluation est faite en continu lors de la présence du candidat. **Il n'y a pas lieu pour le professeur examinateur de corriger a posteriori la production du candidat. C'est une épreuve pratique, non une épreuve écrite.**

#### 3.b. Organisation de la salle

La salle d'examen devra être suffisamment spacieuse pour accueillir simultanément 2 candidats. Les ordinateurs devront être suffisamment éloignés pour éviter toute communication entre candidats.

#### 3.c. Les postes informatiques

Il convient de prévoir 4 postes informatiques pour pallier les éventuels problèmes informatiques et/ou pour faciliter pendant le temps de Préparation/Accueil le dépôt des supports ou la récupération de la sauvegarde des productions par le référent numérique. Les ordinateurs devront être opérationnels avec le ou les environnements de développement de Python **usuellement utilisés par les candidats durant leur année scolaire. Chaque poste informatique doit posséder une session en « mode examen » et doit être déconnecté d'Internet et du réseau interne de l'établissement. Ce poste informatique ne doit contenir aucune ressource susceptible d'aider le candidat.**

### 4. Les supports d'évaluation

#### 4.a. La liste de sujets

Les situations d'évaluation sont regroupées dans une banque disponible **à partir du mardi 24 mars 2026** via le lien : <https://sujets.examens-concours.gouv.fr/delos/public/bqt/nsi>

Les situations d'évaluation sont destinées aux épreuves et sont conçues dans une logique de certification ; même si les professeurs peuvent s'en inspirer pour construire des exercices, **elles ne doivent pas être utilisées telles quelles en classe durant la période de formation.**

Le sujet proposé à chaque candidat fait exclusivement partie de la liste des sujets retenus par l'équipe NSI de l'établissement du candidat ; cette équipe est formée de ou des professeurs de l'établissement intervenant dans le cadre de l'enseignement de spécialité NSI.

**Le nombre de sujets issus de la banque et proposés par établissement sera au moins égal au nombre de candidats. L'examineur, seul, réalisera ensuite une sélection parmi la liste des sujets proposés par l'établissement. Il communiquera alors, les sujets retenus en précisant la répartition en s'appuyant sur le planning prévu, uniquement au référent numérique de l'établissement afin que ce dernier puisse préparer les postes.**

Un courriel sera transmis à l'IA-IPR référent NSI Olivier GINESTE ( [olivier.gineste@ac-toulouse.fr](mailto:olivier.gineste@ac-toulouse.fr) ) avant le jeudi 7 mai 2026.

Dans ce courriel seront précisés :

- la liste des sujets retenus par l'équipe NSI de l'établissement;
- le ou les noms des professeurs examinateurs prévus, leur discipline (PC, STI, Mathématiques, ... ), leur adresse mail académique ainsi que leur établissement d'exercice ;
- les dates prévues pour les épreuves pratiques, les plages horaires retenues pour chaque demi-journée (par exemple : pour le 4 juin, matin 7h45-11h30 après-midi 13h15-17h) ; les horaires prévus pour chaque session (par exemple : session 1 : 7h45-9h, session 2 : 9h-10h15, ... ) ;
- le nombre de candidats par session (par exemple : pour le 4 juin, session 1 : 2 candidats, session 2 : 2 candidats, session 3 : 1 candidat, session 4 : 2 candidats, session 5 : 1 candidat).

L'objet du courriel sera sous la forme suivante : *listeNSI\_nom de l'établissement de l'épreuve.*

#### **4.b. Le dépôt des sujets sur les postes informatiques**

Les sujets seront déposés sur chaque ordinateur et sur une clef USB lors de la phase Préparation/accueil. On déposera sur le bureau de chaque ordinateur un dossier nommé sous le format date\_demi-journee\_session\_numero. Par exemple, pour le sujet de l'ordinateur A, session 2, du 4 juin matin, on nommera le dossier 04juin26\_matin\_session\_2

**Pour des raisons de sécurité, on évitera de numéroter les sujets comme dans la banque précitée mais plutôt par sujet\_A1, sujet\_A2, sujet\_B1, sujet\_B2, etc. avec la lettre de l'ordinateur et le numéro de session.**

#### **5. Déroulement de l'épreuve pratique**

Chaque session d'épreuve pratique dure une heure. Une fois l'épreuve lancée, l'examineur passe ensuite à tour de rôle auprès de chaque élève afin d'instaurer un dialogue avec le candidat, lorsque ce dernier souhaite lui présenter son résultat ou en cas de blocage. **Durant l'épreuve, l'examineur doit s'adresser aux candidats en faisant preuve de discrétion, afin de ne pas gêner les autres candidats.**

**L'interaction avec le professeur examinateur doit permettre de répondre aux questions du candidat au travers d'un échange bienveillant qui favorise l'autonomie pour certains et l'appui pour d'autres.**

Chaque heure d'épreuve est suivie d'un quart d'heure de Préparation/Accueil.

Durant ce quart d'heure :

- l'examineur remplit les fiches d'évaluation individuelles des candidats ;
- le référent numérique installe sur les postes les nouveaux sujets ;
- l'examineur accueille les candidats de la session suivante, vérifie leur identité et leur fait signer la feuille d'émargement.

## 6. Evaluation du candidat

### 6.a. Grille d'évaluation

Quatre compétences du programme sont évaluées directement par cette épreuve :

- **Programmation** : concevoir des solutions algorithmiques et traduire un algorithme dans un langage de programmation.
- **Autonomie** : faire preuve d'autonomie, d'initiative et de créativité.
- **Compréhension** : comprendre et réutiliser des codes sources existants, développer des processus de mise au point et de validation de programmes.
- **Oral** : présenter un problème ou sa solution, développer une argumentation dans le cadre d'un débat.

Chaque sujet fournit une pondération de ces compétences tout en respectant les limites suivantes :

Compétence	% minimum	% maximum
<b>P</b>	25 %	35 %
<b>A</b>	10 %	20 %
<b>C</b>	25 %	35 %
<b>O</b>	20 %	

Cette latitude, dans les pondérations, permet d'adapter l'évaluation à la réalité des sujets.

Chaque compétence est évaluée de manière globale sur l'ensemble du sujet et le professeur examinateur attribue un niveau de maîtrise de la compétence parmi Insuffisant, Fragile, Suffisant et Maîtrisé selon **la grille d'évaluation présente en annexe 1**.

### 6.b La fiche individuelle d'évaluation de chaque candidat

Pour chaque candidat, l'examineur remplit une fiche individuelle d'évaluation dont le modèle est fourni en **annexe 2**. Un commentaire global sur la réussite du candidat sera également retranscrit obligatoirement pour tous les candidats. Cette fiche sera conservée dans le dossier examen de l'établissement avec le statut de copie d'examen. A l'issue de chaque journée d'épreuve pratique, le professeur examinateur enregistre les notes sur Santorin et remet les fiches d'évaluation au chef d'établissement.

<b>Compétences</b>	<b>Insuffisant</b>	<b>Fragile</b>	<b>Suffisant</b>	<b>Maîtrisé</b>
<b>PROGRAMMATION</b>	Le code produit ne fonctionne pas ou est incohérent avec la consigne.	Le code fonctionne partiellement ou sur des cas simples uniquement. La logique est laborieuse, la syntaxe approximative.	Le code est fonctionnel et répond au cahier des charges. Respect des structures de base et des types.	Code fonctionnel, efficace, lisible (nommage pertinent) et robuste (gestion des cas limites).
<b>AUTONOMIE</b>	Élève passif qui attend la solution lors des appels. Ne teste pas son code ou ignore les erreurs affichées.	Sollicite de l'aide dès la première difficulté sans chercher. Tente des modifications au hasard.	Fait preuve de recherche avant d'appeler. Utilise les tests fournis pour valider ses étapes. Sait où chercher dans la documentation/le sujet.	Proactif. Anticipe les problèmes. Propose des pistes de résolution pertinentes avant même l'intervention de l'examineur.
<b>COMPRÉHENSION</b>	Incapable d'expliquer le rôle du code fourni. Ne voit pas le lien entre les problèmes observés et le code. N'arrive pas à utiliser le code fourni. Ne parvient pas à proposer de test adéquat pour valider le fonctionnement attendu.	Compréhension superficielle. Identifie les problèmes avec une aide forte, mais peine à proposer une correction logique. Peine à utiliser le code fourni. A besoin d'aide pour définir des tests pertinents pour valider le fonctionnement attendu.	Explique correctement le fonctionnement global. Identifie la source des problèmes et propose une correction valide. Est capable de réaliser des tests pertinents.	Analyse fine du code existant. Capable de justifier la pertinence d'une structure de données ou d'un algorithme. Tests exhaustifs.
<b>ORAL</b>	Communication quasi inexistante ou monosyllabique. Vocabulaire technique absent. Ne sait pas expliquer sa production.	Discours confus ou hésitant. Vocabulaire imprécis. Lit son écran sans recul.	S'exprime clairement lors des appels. Vocabulaire technique correct. Répond aux questions sur ses choix.	Discours fluide et structuré. Argumentation convaincante. Capable de critique constructive sur son propre travail ou le sujet.

